



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 52

QUATRIÈME SESSION, QUARANTIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Présentation et lecture de pétitions :

M^{me} ROWAT — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial et la ministre des Enfants et des Perspectives pour la jeunesse à s'assurer que les droits de tous les enfants du Manitoba sont respectés et que leurs opinions sont prises en considération lorsque des décisions les touchant sont prises ainsi qu'à remédier aux défaillances tragiques du système qui ont récemment nui aux enfants de la province. (K. Beaulieu, S. Becenko, T. Martindale et autres)

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à améliorer la sécurité au passage piétonnier situé à l'intersection de la route provinciale à grande circulation n° 206 et de l'avenue Cedar à Oakbank, notamment en mettant en évidence des marques sur la chaussée afin de mieux indiquer l'emplacement des accotements et du passage et en installant une structure illuminée pour piétons. (C. Punzalan, J. Nelin, J. Lising et autres)

M. EWASKO — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial et la ministre de la Santé à s'assurer qu'un médecin de soins primaires soit disponible les fins de semaines et les jours fériés à l'hôpital et au centre de santé de soins primaires de la région de Beauséjour afin de mieux assurer ce service essentiel aux résidents. (S. Kelly, N. Kirks, E. Donahen et autres)

M. GRAYDON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager d'effectuer sans délai une étude à l'échelle de la province sur les besoins en soins de longue durée des résidents du Manitoba, à reconnaître les pressions exercées sur le système de soins de santé par le vieillissement actuel et continu de la population et à envisager d'accroître le nombre de lits en foyer de soins personnels de longue durée dans les collectivités de la province. (M. P. Foster Tamlyn, J. Herbal, C. Mackie et autres)

Le président dépose le rapport sur les sommes versées aux députés que prévoit l'article 4 du *Règlement sur la communication de renseignements concernant les traitements, les allocations et les régimes de retraite des députés* pour l'exercice se terminant le 15 mai 2015 (révision).

(Document parlementaire n° 71)

Mercredi 24 juin 2015

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M. RONDEAU, M^{me} ROWAT, M. PETTERSEN, M^{me} STEFANSON et M. GERRARD font des déclarations de député.

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

M^{me} HOWARD, *présidente du Comité des subsides*, présente le rapport sur les travaux du 24 juin 2015 du Comité :

EN COMITÉ

Le Comité adopte les propositions suivantes :

Il est décidé d'accorder à Sa Majesté, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016, la somme maximale de 9 473 621 000 \$, ce qui correspond à 75 % de la totalité des sommes devant être approuvées conformément à la partie A (Dépenses de fonctionnement) du budget des dépenses.

Il est décidé d'accorder à Sa Majesté, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016, la somme maximale de 675 631 000 \$, ce qui correspond à 90 % de la totalité des sommes devant être approuvées conformément à la partie B (Investissements en immobilisations) du budget des dépenses.

Il est fait rapport de ces résolutions et le rapport est déposé.

M. le *ministre* DEWAR propose d'accorder à Sa Majesté sur le Trésor pour certaines dépenses de l'administration publique pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016, la somme de 9 473 621 000 \$, ce qui correspond à 75 % de la totalité des sommes devant être approuvées conformément à la partie A (Dépenses de fonctionnement) du budget des dépenses déposé à l'Assemblée au cours de la présente session et 675 631 000 \$, ce qui correspond à 90 % de la totalité des sommes devant être approuvées conformément à la partie B (Investissements en immobilisations) de ce budget.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

M. le *ministre* DEWAR propose que le projet de loi 44 — *Loi de 2015 portant affectation anticipée de crédits/The Interim Appropriation Act, 2015* — soit lu une première fois et que l'Assemblée en ordonne la deuxième lecture immédiatement.

M. le *ministre* DEWAR propose la deuxième lecture et le renvoi en comité plénier du projet de loi 44 — *Loi de 2015 portant affectation anticipée de crédits/The Interim Appropriation Act, 2015*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* DEWAR et M. FRIESEN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité plénier.

L'Assemblée se forme en comité plénier.

Le comité plénier examine le projet de loi 44 — *Loi de 2015 portant affectation anticipée de crédits/The Interim Appropriation Act, 2015* — et en fait rapport sans amendement.

M. le *ministre* ALLUM propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 44 — *Loi de 2015 portant affectation anticipée de crédits/The Interim Appropriation Act, 2015* — dont a fait rapport le comité plénier.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* ALLUM, M. FRIESEN et M. le *ministre* DEWAR interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

POUR

ALLUM
ALTEMEYER
ASHTON
BJORNSON
BLADY
BRAUN
CALDWELL
CHIEF
CHOMIAK
DEWAR
HOWARD
IRVIN-ROSS
JHA
KOSTYSHYN

LEMIEUX
MARCELINO (Logan)
MARCELINO (Tyndall Park)
NEVAKSHONOFF
OSWALD
PETERSEN
RONDEAU
SARAN
SELBY
SELINGER
STRUTHERS
SWAN
WIEBE
WIGHT 28

CONTRE

BRIESE
CULLEN
DRIEDGER
EICHLER
EWASKO
FRIESEN
GERRARD
GOERTZEN
GRAYDON

HELWER
MARTIN
PALLISTER
PIWNIUK
ROWAT
SCHULER
STEFANSON
WISHART..... 17

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

La séance est levée à 17 h 3, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

Daryl Reid